



UNOWAS Magazine

Ensemble pour la Paix

Magazine trimestriel du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel - N8 - JUIN 2019

Les femmes, actrices incontournables dans la prévention des conflits

Manifestation au Burkina Faso contre la modification de la constitution, 28 octobre 2014. Photo: Getty Images



UNOWAS Magazine

Ensemble pour la Paix

Magazine trimestriel du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

www.unowas.unmissions.org



facebook.com/UNOWAS



flickr.com/UNOWAS



twitter.com/UN_UNOWAS

SOMMAIRE

■ EDITO

P.07 La consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et le Sahel est l'affaire de tous

Par Ruby Sandhu-Rojon

■ FOCUS

P.08 Les femmes, la paix et la sécurité

Les femmes, actrices incontournables dans la prévention des conflits

P.12 "Les femmes disposent d'un leadership réel mais nos sociétés sont souvent conservatrices"

Interview de Mme Penda Mbow

P.15 « Ensemble, femmes et jeunes, peuvent accomplir beaucoup de choses en matière de consolidation de paix »

P.18 Femmes en mouvement, femmes en deuil : le visage féminin de la résilience en Afrique de l'Ouest et au Sahel

■ INTERVIEW avec Babacar Cissé

P.22 "Une paix durable en Côte d'Ivoire repose sur le renforcement de la cohésion sociale, la réconciliation nationale et le dialogue politique continu"

■ FAITS MARQUANTS

P.28 L'Afrique de l'Ouest et le Sahel, entre défis sécuritaires et nécessité de consolider la paix

Conseil de Sécurité de l'ONU

■ REGARD SUR

P.30 « La Zone de libre-échange continentale (ZLECA), pour atteindre l'Afrique que nous voulons »

RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019



Sept 2019

Il est encore possible d'atteindre le bien-être humain et d'éradiquer la pauvreté pour tous les habitants de la planète- ils devraient s'élever à huit milliards et demi d'ici 2030 - mais seulement s'il existe un changement fondamental- et urgent- dans les relations entre l'homme et la nature, et une réduction significative des inégalités sociales et de genre entre et à l'intérieur des pays, selon un nouveau rapport des Nations Unies rédigé par un groupe indépendant de scientifiques qui devrait être publié au Sommet des ODD 2019, mais rendu disponible aujourd'hui.

Le rapport, qui a été demandé à tous les pays pour évaluer les progrès du Programme de développement durable à l'horizon 2030...

Téléchargez ici: bit.ly/2kkZCjM

SOUSCRIPTION

Pour recevoir la version online de UNOWAS Magazine, veuillez vous inscrire en envoyant un message à l'adresse email ci-dessous:

unowascpio@un.org

SUIVEZ NOUS SUR





-  unowas.unmissions.org
-  twitter.com/UN_UNOWAS
-  facebook.com/UNOWAS
-  flickr.com/UNOWAS

PHOTO DU MAG



Une vache agonisante vient d'être secourue par les éleveurs à Goueisbou, village situé dans la région de Kiffa (600 km de la capitale Nouakchott), à l'est de la Mauritanie, lors d'une mission conjointe des Nations Unies (UNOWAS, PAM, FAO, PNUD) sur le changement climatique et la sécurité en Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Le bétail dans la région lutte pour sa survie dans des conditions difficiles à cause de la rareté du pâturage et du manque d'eau pour pouvoir s'abreuver.

Le désert Mauritanien est le théâtre de ces événements malheureux en cette période de l'année. Beaucoup de bêtes finissent leur vie sous le regard impuissant de leurs propriétaires, qui subissent eux même les effets liés à la dégradation des ressources naturelles dans la région.

Le bétail constitue une source de revenu principale pour ces populations qui vivent majoritairement de l'agriculture et de l'élevage.

UNOWAS soutien les acteurs civils sur la sécurité dans l'espace de la CEDEAO



UNOWAS a contribué à la tenue de la première réunion des acteurs civils sur la sécurité dans l'espace de la CE-DEAO, qui a eu lieu à Niamey, du 26 au 27 août 2019. La Représentante Adjointe du Secrétaire général, Ruby Sandhu-Rojon, a participé à cette réunion qui a réuni quelque 80 participants venus des 15 pays de la CEDEAO et du Cameroun, Tchad et de la Mauritanie.

L'objectif de la réunion était de recueillir des suggestions et recommandations des acteurs civils, et de sensibiliser et d'impliquer les acteurs civils dans la sécurité régionale, en particulier dans la lutte contre le terrorisme et les conflits intercommunautaires, en vue d'une paix durable dans la région. Cette réunion fait partie d'un processus préparatoire à plusieurs niveaux en vue de la tenue du Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO sur la lutte contre le terrorisme, prévu du 12 au 14 septembre 2019 au Burkina Faso.

UNOWAS et l'Union du Fleuve Mano renforcent leur partenariat



Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, a effectué, du 27 au 28 juin, une visite de deux jours à Abidjan. L'objectif de cette visite était de prendre part à une réunion entre les Nations Unies et l'Union du Fleuve Mano. Lors de cette rencontre, M. Ibn Chambas a salué le travail effectué par l'Union du Fleuve Mano pour promouvoir la paix, sécurité et le développement, et a rappelé la nécessité pour les deux organisations de redoubler d'effort pour renforcer leur partenariat.

En marge de cette réunion, le Représentant spécial s'est entretenu avec le Président de la République de Côte d'Ivoire, son Excellence Alassane Ouattara. Le Président Ivoirien et le Représentant spécial ont échangé sur divers sujets concernant la Côte d'Ivoire et la situation régionale. Le Représentant spécial s'est également entretenu avec l'ancien Président Ivoirien, son Excellence Henri Konan Bédié avec qui il a échangé sur la situation régionale et nationale.

UNOWAS appelle à l'inclusion des femmes et des jeunes



Dans le cadre de la stratégie régionale de stabilisation (RSS) de la Commission du Bassin du Lac Tchad et de l'Union Africaine, Mme Ruby Sandhu-Rojon, Représentante Spéciale adjointe du Secrétaire-général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a participé du 18 au 20 juin 2019, au premier forum consultatif régional avec des organisations de la société civile, y compris des femmes et des jeunes, des chefs traditionnels et religieux et des universitaires,

La réunion a examiné les neuf piliers de la stratégie de stabilisation et la manière dont les acteurs de la société civile peuvent contribuer à répondre aux défis humanitaires, des droits de l'homme et de sécurité. La Représentante Spéciale adjointe a appelé à l'inclusion systématique des femmes et des jeunes dans la recherche de solutions pour la région, s'alignant ainsi sur les résolutions 1325 et 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

UNOWAS prépare son étude sur l'impact du changement climatique sur la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel



Dans l'objectif de produire une étude sur l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité tel que cela a été demandé par le Conseil de Sécurité, UNOWAS a effectué les premières missions de recherches et consultations avec les partenaires clés de la région à travers des visites terrain qui privilégient un échange direct avec les communautés locales.

En collaboration avec plusieurs agences du système des Nations Unies notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) des visites de terrain ont été menées au Sénégal (avril), Niger (mai) et en Mauritanie (juillet). D'autres missions vont suivre pour finaliser l'étude dont la production est prévue courant de l'année prochaine.



Ruby Sandhu-Rojon

Représentante Spéciale
Adjointe du Secrétaire
général et Chef du Bureau
des Nations Unies pour
l'Afrique de l'Ouest et le
Sahel

La consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et le Sahel est la responsabilité de tous

La consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et le Sahel est la responsabilité de tous. Les acteurs étatiques, ceux de la société civile, et les partenaires régionaux et internationaux ont, chacun, un rôle prépondérant à jouer dans cette entreprise de langue haleine.

Car, un regard objectif sur la situation de la région nous permet de saisir l'étendue des défis, leur ténacité et leur complexité. Il nous interpelle, chaque jour davantage, sur l'exigence d'une action coordonnée entre tous les acteurs, et sur l'engagement de tous pour faire embarquer l'Afrique de l'Ouest et le Sahel dans une dynamique de paix et de prospérité.

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies avaient raison, suite à la présentation du rapport du secrétaire général des Nations unies en juillet dernier, d'exprimer leur préoccupation concernant la détérioration constante des conditions de sécurité et de la situation humanitaire dans les pays du Sahel et d'engager les acteurs régionaux et internationaux à continuer de se mobiliser pour aider ces pays à faire face aux problèmes de paix et de sécurité qu'ils rencontrent.

Le terrorisme, l'extrémisme violent, les conflits communautaires, le changement climatique, la migration clandestine et son cortège de violence sont des défis qui dépassent désormais la capacité de réponse des états de la région. Ils ne peuvent être abordés et traités qu'à travers des visions partagées et des approches coordonnées.

L'efficacité de l'intervention des divers acteurs régionaux et internationaux pour faire face à ces défis et à tant d'autres, réside, sans aucun doute, dans la volonté d'intégrer et d'associer les catégories sociales, économiques et politiques à l'échelle nationale et

régionale- dans une démarche engagée pour la consolidation de la paix.

Les femmes et les jeunes représentent une part importante de l'humanité- et ceci est encore plus vrai en Afrique de l'Ouest et le Sahel- Ils ont un rôle déterminant à jouer dans différents domaines, notamment celui de la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Il est urgent que la participation des femmes dans tous les domaines, notamment dans les processus de prise de décision politique, devienne systématique.

C'est le sens de la résolution 1325 du Conseil de sécurité et suivantes dont nous fêterons le vingtième anniversaire l'année prochaine.

Le travail que fourni UNOWAS depuis dix-sept avec des partenaires régionaux et internationaux pour soutenir les femmes, démontre la marge de progression réalisée dans les pays de la région, mais souligne également la nécessité de redoubler de vigilance et d'effort pour sauvegarder les acquis et renforcer davantage la participation des femmes.

Le Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel (GTFJPS-AOS) qui vient de souffler sa dixième bougie, est une belle illustration de la participation active des femmes et des jeunes de la région dans la sphère sociale, politique et économique.

Le soutien que nous apportons à ce groupe et à d'autres acteurs en collaboration étroite avec les partenaires régionaux comme la CEDEAO ou le G5 Sahel s'inscrit dans notre engagement constant pour une plus grande participation des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix Afrique de l'Ouest et le Sahel.

“
Il est urgent
que la parti-
cipation des
femmes dans
les processus
de prise de
décision po-
litique, de-
vienne systé-
matique



Cercles de Paix avec des femmes maliennes dans le camp des réfugiés au Burkina Faso. Photo Widad-Mali.

Les femmes, actrices incontournables dans la prévention des conflits

Les femmes représentent plus de la moitié de la population dans le monde. Elles ont toujours été parties prenantes dans la recherche de solutions aux différents conflits qui sévissent dans de nombreuses sociétés. Désormais, le développement des nations ne peut se faire sans l'implication effective des femmes, notamment dans la prévention et la gestion des conflits, les processus de prise de décisions, de développement et de paix.

La Résolution 1325 (2000) adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU), le 31 octobre 2000, a été la première à souligner le fait que « les femmes comptent pour la paix ». Dans cette Résolution, le Conseil de Sécurité reconnaît clairement le rôle essentiel que jouent les femmes pour faire avancer la paix, la sécurité, le développement et les droits de la personne humaine. Aussi engage-t-elle le Secrétaire général à appliquer son plan d'action stratégique prévoyant une participation accrue des femmes à la prise des décisions

concernant le règlement des conflits et les processus de paix, en nommant plus de femmes parmi les représentants et envoyés spéciaux chargés de missions de bons offices en son nom.

La Résolution 1325 (2000) demande instamment aux États de faire en sorte que les femmes soient davantage représentées à tous les niveaux des processus de prise de décisions dans les institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion et le règlement des

conflits. Elle demande aussi d'intégrer, entre autres, la dimension genre dans toutes les politiques, programmes, y compris le désarmement, la démobilisation et la réintégration. La Résolution 1325 met également l'accent sur la responsabilité de tous les États à mettre fin à l'impunité et de poursuivre en justice ceux qui sont accusés de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, y compris toutes les formes de violence sexiste et autre à l'égard des femmes et des filles. Elle souligne aussi la nécessité d'exclure si possible ces crimes du bénéfice des mesures d'amnistie.

Toutes les parties à un conflit armé sont chargées par la Résolution 1325 (2000) à prendre des mesures particulières pour protéger les femmes et les filles contre les actes de violence sexiste, en particulier le

viol et les autres formes de sévices sexuels, ainsi que contre toutes les autres formes de violence dans les situations de conflit armé, à respecter le caractère civil et humanitaire des camps et installations de réfugiés et à tenir compte des besoins particuliers des femmes et des filles.

Pour rappel, la Résolution 1325 (2000) traite donc spécifiquement de l'impact de la guerre sur les femmes, de la contribution des femmes aux conflits et à la paix durable. Elle a été complétée, au fil des années, par les huit Résolutions suivantes relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité : à savoir : 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013), 2122 (2013), 2242 (2015), 2467 (2019) ; ainsi que les Résolutions 2250 (2015) et 2419 (2108) sur les jeunes, la paix et la sécurité.



Des femmes maliennes participent à une marche pour la paix à Gao, organisée par le REPSFECO, en coopération avec ONU Femmes et le PNUD, pour appeler à la cohésion sociale et la stabilité nationale. Le 29 août 2013. Photo: Minusma

Le Genre au centre des défis sécuritaires

La région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel a connu une augmentation de conflits armés au cours des dernières années notamment au Libéria, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, en Guinée Bissau, au Mali, au Nigéria (Delta) et au Sénégal (Casamance). En plus des crises sécuritaires et institutionnelles aux dimensions régionales très souvent liées à l'expansion de l'extrémisme violent conduisant au terrorisme comme dans le cas de plusieurs pays du Sahel et du Bassin du Lac Tchad, il convient d'ajouter les différends liés aux processus électoraux (cas de la Guinée, du Bénin, du Togo, de la Mauritanie, etc.) aux conséquences déstabilisatrices y compris des transitions interminables et les nouvelles menaces à la stabilité de la sous-région (la piraterie et la criminalité transnationale organisée y compris le trafic de drogue) et qui exigent plus d'action des Etats avec une contribution efficace de la société civile singulièrement des jeunes et des femmes.

Ceci nécessite l'inclusion systématique des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, la médiation, la négociation et la reconstruction post-conflits ainsi que la prise en compte du genre dans la réforme du secteur de sécurité. L'intégration du genre dans les programmes et processus de paix est aussi un aspect important à prendre en compte ; de même que l'adoption et la mise en œuvre de politiques, lois et mesures en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité hommes-femmes, conformément aux instruments légaux internationaux et régionaux existants.

Dans un contexte aussi complexe que difficile, UNOWAS, s'emploie activement à veiller à la mise en œuvre des différentes Résolutions, mais aussi à davantage encourager les gouvernements de la sous-région à faciliter l'intervention des femmes dans les processus de prises de décisions politiques.

UNOWAS soutient l'intégration du genre dans les initiatives de paix de la région

Dans l'exercice de son mandat, UNOWAS joue un rôle important pour la promotion de l'intégration du genre dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits dans la région à travers la mise en œuvre de la Résolution 1325 (2000) et des huit Résolutions suivantes relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité ainsi que les Résolutions 2250 (2015) et 2419 (2108) sur les jeunes, la paix et la sécurité.

UNOWAS développe des stratégies ciblées afin de mettre en œuvre la Résolution en matière de Genre, Femme, Paix et Sécurité. Il se base essentiellement sur les instruments et politiques régionaux parmi lesquels : la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance ; le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits des Femmes ; la Charte Africaine de la Jeunesse ; le Cadre de Prévention des Conflits de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et sa composante Femmes, Paix et Sécurité ; le Cadre de la CEDEAO sur Genre et Elections et son plan d'action ; le Plan de prévention et de stabilisation de la Région du Lac Tchad ; et la Stratégie intégrée des Nations-Unies pour le Sahel (SINUS).



UNOWAS prépare la commémoration en 2020, du 20ème anniversaire de la résolution 1325 (2000)

Pour une meilleure promotion de l'intégration du genre dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits dans la région, UNOWAS a développé un partenariat étroit avec les organisations régionales, en l'occurrence, la CEDEAO, l'Union du Fleuve Mano, le G5 Sahel, et les agences des Nations Unies ONU Femmes, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Haut-Commissariat des Droits de l'Homme (HCDH) et d'autres parties prenantes pour la mise en œuvre des Résolutions du Conseil de Sécurité.

UNOWAS accompagne ainsi les organisations régionales et les pays dans l'adoption d'un plan d'action pour la mise en œuvre des Résolutions 1325 (2000) et suivantes du Conseil de Sécurité des Nations Unies. À ce jour, la CEDEAO est à son deuxième plan régional ; quatorze des seize pays d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO plus la Mauritanie), ont adopté un plan d'action national sur la Résolution 1325 (2000) ; seuls le Cabo Verde et la Mauritanie n'ont pas encore adopté un, mais, le processus est en cours.

Dans le but de créer une synergie d'action et apporter une réponse au besoin en matière de coordination, de suivi et d'évaluation des initiatives des acteurs dans la région, UNOWAS et ses partenaires ont, en avril 2009, mis en place le Groupe de Travail sur les Femmes, les Jeunes, la Paix et la Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Un plaidoyer est d'ailleurs en cours en vue de l'implication effective des femmes et des jeunes formés dans les structures formelles de médiation. Le plaidoyer s'étend aussi en

faveur de lois établissant la parité ou le quota pour la participation des femmes à des postes électifs ou nominatifs. Il faut noter que plus de 60 % des pays couverts par UNOWAS ont adopté une loi favorisant l'inclusion des femmes dans les instances de prise de décision.

Par ailleurs, UNOWAS a mis en place un dialogue régional annuel, connu sous la dénomination de « Journées Portes Ouvertes », avec les femmes et les jeunes leaders de la région pour faire le point de la mise en œuvre des Résolutions du Conseil de Sécurité et échanger sur les défis à relever et les synergies nécessaires.

UNOWAS assure, en outre, le soutien de la participation des femmes et des jeunes dans les processus électoraux à travers la mise en place de mécanismes de veille et suivi de la violence électorale, qui ont joué un rôle dans les élections au Bénin (2019), en Côte d'Ivoire (2015), au Ghana (2015), en Guinée (2013 & 2015), en Guinée-Bissau (2014), au Mali (2013), en Mauritanie (2019), au Nigeria (2019), au Sénégal (2019), en Sierra Leone (2018) et au Togo (2015 & 2019).

Enfin, UNOWAS contribue à l'intégration du genre dans la mise en œuvre de la SINUS et appuie les projets relatifs au genre. Pour ce faire, UNOWAS a facilité la mise en place de la plateforme des femmes du G5 Sahel et assure son accompagnement au travers de l'établissement d'un partenariat avec l'UA, le G5 Sahel et ONU Femmes.

UNOWAS, comme l'ensemble des autres acteurs, se prépare pour la commémoration en 2020, du 20ème anniversaire de la Résolution 1325 (2000), des 5 ans des Objectifs de Développement Durables (ODD) et de Beijing +25. Dans cette perspective, des efforts sont en cours pour constituer les données et informations utiles sur les réalisations en Afrique de l'Ouest et au Sahel et renouveler les engagements pour une plus grande participation des femmes et des jeunes.



Résolutions 1325 et 1820

Fiches didactiques

Les fiches didactiques ont été développées pour soutenir les efforts des gouvernements en vue de permettre la vulgarisation, la connaissance et l'appropriation des Résolutions 1325 et 1820.

https://unowa.unmissions.org/sites/default/files/learning_kit.pdf

"Les femmes disposent d'un leadership réel mais nos sociétés sont souvent conservatrices"



Ancienne Minister de la Culture (2001) du Sénégal, Professeur d'histoire du Moyen Âge musulman et occidental à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Mme Penda Mbaw est engagée depuis plus de vingt ans dans la société civile pour la promotion du leadership politique et intellectuel des jeunes et des femmes. Dans cette interview, elle nous parle de l'importance du rôle des femmes et des jeunes en Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Quel regard portez-vous sur la situation des femmes en Afrique de l'Ouest et le Sahel ?

Un regard d'optimiste mais teinté d'une certaine perplexité. Les femmes se battent au quotidien pour maintenir les équilibres fragiles dans nos sociétés, au sein de la sphère familiale mais les obstacles et les défis à relever sont tellement nombreux que tous leurs efforts s'en trouvent annihilés.

Elles souffrent en général de la pauvreté massive, des violences de toutes sortes y compris la violence symbolique, du chômage de leurs enfants, de l'inefficacité de nos systèmes éducatifs, du sous-emploi des pères de familles, de l'urbanisation non maîtrisée (elles sont les premières victimes des désagréments du transport urbain par exemple), du drame de l'émigration

clandestine, des aléas climatiques... que sais-je encore ?

En général, elles ne sont pas à l'origine des conflits mais en sont les premières victimes.

Justement, pensez-vous que les gouvernements de la sous-région font assez pour renforcer la participation des femmes dans les instances de prise de décisions, notamment dans les domaines politique et économique ?

A ce niveau, nous devons faire la différence entre les pays post-conflits. Liberia, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, par exemple et les autres.

Dans les pays sortis de guerre civile et qui ont fini par sombrer pendant plusieurs décennies dans les luttes fratricides, on a besoin des femmes pour reconstruire. Ce qui explique

largement la présence de Mme Ellen Sirleaf Jonhson à la tête du Libéria de 2006 à 2018, le respect voué à la figure d'Henriette Diabaté, Historienne émérite et Grande Chancelière de l'Ordre national du Lion en Côte d'Ivoire ou la longévité de Kandia Camara au poste de Ministre de l'Education nationale depuis l'accession d'Alassane Ouattara à la magistrature suprême en 2011.

Quant à un pays comme le Sénégal, depuis 1960, je parlerai du pouvoir confidentiel des femmes. Les rares percées s'expliquent par un concours de circonstances mais pas par une volonté réelle de reconnaître l'apport des femmes.

Dans des pays comme le Mali ou le Niger, adopter un code de la famille y relève d'un travail de Sisyphe

On voit peu de femmes au sein des différents gouvernements dans la sous-région. Est-ce un manque de leadership féminin ou absence de politique (s) gouvernementale(s) qui assure la promotion du rôle de la femme ?

Les femmes disposent d'un leadership réel mais nos sociétés sont souvent conservatrices et les hommes qui accèdent au pouvoir ne sont pas forcément de vrais militants; ils ne croient pas aux femmes et développent une relation de domination avec elles.

En plus les femmes qui incarnent ce leadership n'ont pas les moyens matériels absolument nécessaires à la conquête du pouvoir ; les idées aussi pertinentes qu'elles soient, ne suffisent pas. Le talent, la force morale, l'intégrité et les outils intellectuels ne sont pas toujours efficaces pour s'imposer au sein des formations politiques ou créer un mouvement citoyen pouvant aller à l'assaut des suffrages des citoyens.

“

La Résolution 1325 a donné l'occasion à beaucoup de femmes de témoigner des violences en zones de conflits

Selon vous, que pourraient faire les Etats et Gouvernements de la région pour mieux protéger les femmes et les filles et promouvoir leur implication dans tous les processus de paix et de développement de la région ?

D'abord, il faut commencer par reconnaître la valeur des femmes, les résultats exceptionnels des filles à l'école et leur progression régulière dans toutes les disciplines, leur vouer respect et confiance. Sortir du déni par rapport à leur apport dans l'histoire, la vie quotidienne et leur capacité à porter les changements et mutations.

Repérer les femmes qui ont un vrai leadership transformationnel pour les intégrer à tous les niveaux décisionnels : institutions décentralisées et représentatives, groupes de réflexion, groupes de médiation, gouvernement paritaire, institutions régionales et sous régionales, etc.

Bientôt, on fêtera les 20 années de mise en œuvre des Résolutions 1325 (2000) et suivantes du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Pensez-vous que ces Résolutions ont permis de réelles avancées en matière d'implication des femmes dans la prévention et la gestion des conflits, et les processus de paix dans la région ?

Absolument, surtout dans la prise de conscience. La Résolution 1325 a donné l'occasion à beaucoup de femmes de témoigner des violences en zones de conflits, de l'utilisation

du viol comme arme de guerre... elle a simplement libéré la parole des femmes et permis des avancées significatives dans le règlement des conflits et surtout suscité une appropriation par les élites de la situation désastreuse dans les camps de réfugiés, la souffrance des femmes et des enfants. Cette prise de conscience a donné lieu à la culpabilisation de ces élites, étape décisive vers l'élaboration de mécanismes pour instaurer la paix, juguler les germes de la violence, instaurer des instruments pour protéger les femmes et les enfants.

Ce n'est pas toujours facile car ce sont ces mêmes élites qui instrumentalisent toutes les différences (races, ethnies, castes, religions, confréries, etc...) pour en faire des leviers de conquête du pouvoir et de pérennisation de celui-ci.

Quelle est votre appréciation du rôle des organisations régionales (notamment la CEDEAO, l'Union du Fleuve Mano et le G5 Sahel) pour améliorer la situation des femmes en Afrique de l'Ouest et au Sahel ?

La crédibilité de la CEDEAO s'est confirmée au fil des ans avec la création du Centre genre, la mise sur pied et l'organisation des réseaux de femmes pour promouvoir la paix dans la sous-région. Elle a intégré dans tous ses démarches et débats, les femmes de la sous-région. Il en est ainsi du système d'Alerte précoce. Quant à l'Union du Fleuve Mano, elle est surtout incarnée par une figure féminine, Saran Daba et a beaucoup contribué à construire la paix dans les pays comme la Sierra Leone, la Guinée, etc...

Par contre, on ne sent pas encore le G5 Sahel où domine la dimension militaire et sécuritaire ; en tous cas, c'est ce qui est plus perceptible. Ce qui explique me semble-t-il le faible impact des femmes et leur présence limitée au G5 Sahel.



**Elections
Communales**

Election communales en Guinée. Photo: DR

« Ensemble, femmes et jeunes, peuvent accomplir beaucoup de choses en matière de consolidation de paix »

A l'occasion de la commémoration du dixième anniversaire du Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel (GTFJPS-AOS) qui s'est déroulée du 24 au 25 juin 2019 à Dakar, UNOWAS Magazine est allé à la rencontre des membres du Groupe qui se veut être un outil de coordination pour la mise en œuvre des Résolutions 1325 (2000) et 2250 (2015), et une plateforme inclusive où femmes et jeunes deviennent des acteurs de la prévention des conflits et de consolidation de la paix.

Dix ans ! Eh oui, le Groupe de Travail Femmes, jeunes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel (GTFJPS-AOS) vient d'avoir dix ans d'existence.

D'aucun dirait qu'un dixième anniversaire se célèbre. Les membres du groupe n'ont pas dérogé à cette règle et s'y sont prêtés à cœur joie. C'est dans une ambiance pleine d'émotions que des femmes et jeunes leaders venus de divers pays de la région, membres du GTFJPS-AOS et leurs partenaires ont pris part aux festivités qui se sont étalées sur deux jours.

« Nous venons de loin ! » dit Mme Lydia Umar, Présidente de Gender Awareness Trust (GAT), de Kaduna au Nigeria, avant d'ajouter « c'est avec beaucoup de joie que nous célébrons cet anniversaire. Le groupe de travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel a beaucoup fait au niveau régional ».

Cet avis est partagé par plusieurs et surtout par Mme Ruby Sandhu-Rojon, Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel qui a co-présidé la cérémonie officielle de commémoration du

dixième anniversaire, avec la Présidente du Conseil Economique Social et Environnemental du Sénégal, Mme Aminata Touré, l'Ambassadeur des Pays-Bas au Sénégal, M. Theo Peters, et M. Mohamed Ndiaye, Représentant Mme Ndèye Saly Diop Dieng, Ministre de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants du Sénégal.

Pour Mme Sandhu-Rojon, le GTFJPS-AOS a apporté une valeur ajoutée importante dans la région. « C'est un résultat dont nous pouvons être fiers. C'est aussi un acquis qu'il faudra sauvegarder, notamment dans un contexte régional qui ne cesse de connaître des défis aussi complexes les uns que les autres » a-t-elle déclaré lors de la cérémonie officielle.

Une plateforme multi-acteurs pour la consolidation de la paix

Pour la petite histoire, le Groupe de Travail Femmes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest a été mis en place le 29 avril 2009. Ce groupe est l'aboutissement d'une série de réunions de réflexion, initiées par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), entre 2007 et 2009, sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 (2000)

en Afrique de l'Ouest. La Résolution du Conseil de sécurité 1325 (2000) soulignait l'importance d'une pleine participation active des femmes, à la prévention et au règlement des conflits ainsi qu'à l'éducation et au maintien de la paix.

Au départ, le groupe ne couvrait que les pays de l'Afrique de l'Ouest, mais après l'addition de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (SINUS) au mandat du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, aujourd'hui, il inclut le Tchad.

« Le GTFJPS-AOS est une plateforme pour accompagner et coordonner les initiatives des pays pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité », nous dit M. Gaspard Onokoko, Responsable du Groupe Agora Recherche pour l'éducation aux droits de l'enfant et à la paix et un des premiers hommes à participer aux activités du groupe de travail.

Pour Mme Agathe Telou, Conseillère Genre d'UNOWAS, le GTFJPS-AOS « est un mécanisme de référence en matière de partage d'information, de connaissances, d'expériences, de bonnes pratiques, de leçons apprises, d'analyse, de suivi et d'évaluation des efforts des pays et acteurs pour la mise en œuvre effective des Résolutions 1325 (2000) et suivantes du Conseil de Sécurité dans la région. » Ce groupe a donc le « rôle principal de

créer une synergie et une coordination des actions tout en accompagnant ses membres, dans leurs efforts de mobilisation de ressources en vue d'exécuter des activités au niveau national, conformément à leur mandat opérationnel », précise-t-elle.

Quid des jeunes ?

« C'est par la suite que les jeunes ont intégré le groupe de travail, » informe M. Aliou Oumarou, Président du Conseil National de la Jeunesse du Niger et de l'Union Panafricaine de la Jeunesse (UPJ). Et, il continue « vous savez nos pays traversent de graves crises sécuritaires et des problèmes démographiques liés entre autres au manque d'emploi des jeunes. Et les Nations Unies ont compris que lorsque l'on conjugue les efforts des femmes et des jeunes on ne peut qu'atteindre la paix et le développement durables ».

En effet, le groupe a été élargi aux jeunes, après l'adoption de la Résolution 2250 en 2015, qui demande une plus grande implication des jeunes dans toutes les initiatives de paix et de sécurité.

« Avec l'implication des jeunes, il y a un nouveau dynamisme et nous avons apporté une contribution très pertinente », nous dit Mme Sophie Ndiaye, Secrétaire Générale du Conseil National de la Jeunesse du Sénégal (CNJS). Cette position est confortée par Mme Lydia Umar qui donne l'exemple du



Commémoration du dixième anniversaire du Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel (GTFJPS-AOS).
Dakar, le 24 juin 2019. Photo: UNOWAS SCPIO



Commemoration du dixième anniversaire du Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel (GTFJPS-AOS). Dakar, le 24 juin 2019. Photo: UNOWAS SCPIO

Nigeria où les « jeunes sont entrain de changer les choses », avant de conclure que « femmes et jeunes, ensemble, peuvent accomplir beaucoup de choses en matière de consolidation de paix ».

Pour sa part, Aliou Oumarou, d'un ton très engagé, précise que « l'avenir est en Afrique et l'Afrique a la chance d'être le continent le plus jeune avec plus de 60 pour cent de sa population qui a moins de 25 ans et c'est un atout que nous allons exploiter dans ce groupe de travail ».

Des réalisations et des défis à relever,

La commémoration du dixième anniversaire a aussi été l'occasion pour les membres et surtout pour UNOWAS et ONFEMMES, les deux structures de coordination, de faire un bilan et de formuler des recommandations concrètes qui permettront de réorienter et de booster les activités du groupe. Il convient de relever que le groupe de travail connaît un tel succès qu'il est pris en exemple et utilisé dans d'autres régions.

Pour Mme Telou d'UNOWAS, « le GTFJPS-AOS est aujourd'hui représenté dans tous les pays de la région et cela est une grande réalisation pour nous ». Le groupe s'est aussi attelé à renforcer les capacités de ses membres et à développer la coordination et la synergie entre les acteurs « à travers des sessions d'échanges thématiques sur des sujets liés à la paix et la sécurité de la région », dit Mme Agathe Telou.

En outre, le groupe de travail soutient la tenue d'élections inclusives, pacifiques et crédibles grâce

à « la participation des femmes et des jeunes dans les processus électoraux à travers la mise en place de mécanismes de veille et de suivi de la violence électorale » a mentionné Mme Diago Ndiaye, Présidente Régionale du Réseau paix et sécurité des femmes de l'espace CEDEAO (REPSFECO). De plus, « le groupe a initié un lobbying pour l'implication des femmes dans les processus de médiation et de négociation de la paix », explique-t-elle.

Mais, pour Mme Ndiaye le Groupe de Travail est confronté à des faiblesses liées principalement à un manque de ressources. « Nous faisons face à un manque de moyens financiers pour l'exécution de nos activités », dit-elle. Même son de cloche pour M. Gaspard Onokoko qui martèle qu'il « faut trouver des stratégies pour mobiliser des ressources ». Et, pour ce qui concerne les jeunes, les avis sont unanimes, « il faudrait les outiller pour qu'ils soient demain les leaders qui doivent porter la prévention, la gestion et la résolution des conflits, de même que la construction de la paix dans le monde ».

C'est avec une certaine satisfaction au vu de tout ce qui a été accompli au sein du GTFJPS-AO, que tous les acteurs se tournent vers l'avenir et se projettent sur les 10 années à venir. « D'ici la prochaine décennie les défis seront relevés dans notre région » lance M. Oumarou, avec un regard plein d'espoir. Et, confiant, il reprend : « L'Afrique a toutes les ressources pour se développer mais la question de l'insécurité vient saper les efforts. C'est pour cette raison que chaque femme, chaque jeune doit être transformé en bombe de développement pour le continent ».

Femmes en mouvement, femmes en deuil : le visage féminin de la résilience en Afrique de l'Ouest et au Sahel

La migration est un phénomène complexe dans lequel le genre doit rester au centre des discussions visant à en aborder les causes et les conséquences. Dans la cahute de Loveth faite de morceaux de tissu noir, de bois et de tôle ondulée, une soupe *ogbono*, plat traditionnel nigérian, mijote dans une marmite en acier. Quand elle ne travaille pas, Loveth, la vingtaine, aime cuisiner les recettes de sa mère. Originaire de l'État nigérian d'Edo, Loveth vit aujourd'hui à plus de 2 000 kilomètres de chez elle, dans un bidonville situé dans une zone minière, au sud-ouest du Mali. Elle a quitté le Nigéria en 2017 à la recherche d'un avenir meilleur.

« **A**u Nigéria, je me suis fait aborder par une femme qui a proposé de m'amener au Mali. Elle m'a dit que j'aurai un travail. Je ne savais pas dans quoi je m'embarquais », explique Loveth.

Loveth est l'une des 20 000 femmes nigérianes vulnérables à la traite des personnes et à l'exploitation sexuelle dans les zones d'exploitation artisanale de l'or au Mali.

Les femmes nigérianes, avec celles venant de Côte d'Ivoire, font partie des nationalités les plus représentées parmi les femmes arrivant en Europe. En 2017, sur les 119 000 migrants arrivés en Italie, 18 185 étaient nigériens, dont 5 425 étaient des femmes. D'après l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 80 % de ces femmes étaient de potentielles victimes de traite et 94 % provenaient de l'État d'Edo, lieu d'origine de Loveth.

« Nous avons travaillé avec les autorités locales et avons reçu des rapports de l'ambassade du Nigéria à Bamako selon lesquels le nombre de jeunes femmes nigérianes victimes de la traite au Mali avait considérablement augmenté », a déclaré Arinze Osakwe, de l'agence nigérianne de lutte contre la traite des êtres humains (NAPTIP). « La

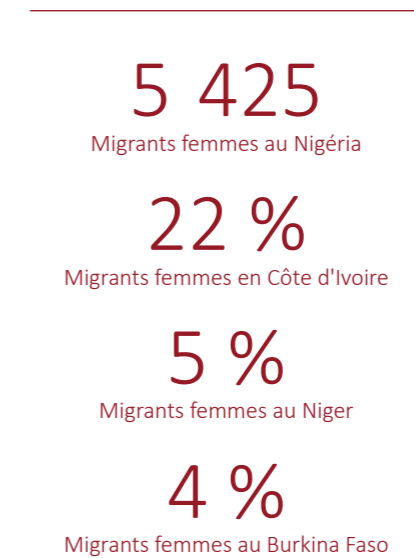


Burkina Faso - Femmes du village de Mogomnoré participent à une réunion publique sur la mise en oeuvre de projets de développement communautaires. © IOM/Kettie Jean

nouvelle tendance est qu'ils [les trafiquants] leur ont dit qu'ils les emmèneraient en Malaisie et elles se sont retrouvées au Mali. Ils leur ont dit qu'elles travailleraient dans des restaurants cinq étoiles où elles seraient payées 700 \$ par mois », a ajouté Osakwe.

Un phénomène complexe

La migration est un processus complexe. Les femmes et les hommes migrent généralement en nombre presque égal. Nombre d'entre eux sont à la recherche de nouvelles



opportunités et d'une vie meilleure pour eux-mêmes et leur famille. D'autres sont forcés au déplacement en raison d'une catastrophe ou d'un conflit. Au moment où la plupart des jeunes hommes prennent la route à la recherche de meilleures conditions de vie dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, la question du genre devrait être inscrite au centre de toute discussion sur les causes et conséquences de la migration, qu'elle soit forcée, volontaire ou... quelque part entre les deux.

Les risques, les vulnérabilités et les besoins sont sans aucun doute déterminés en grande partie par le sexe et peuvent varier considérablement. Ne pas prendre en compte l'un des deux sexes peut compromettre l'efficacité de la préparation et de la réponse des organismes humanitaires.

En 2019, moins de 5 % des migrants aidés par l'OIM au Niger étaient des femmes. Ce chiffre est similaire au Burkina Faso et au Mali où 4 % et 5 % des femmes ont été aidées par l'OIM à rentrer volontairement dans leurs communautés d'origine.

Toutefois, parmi tous les migrants aidés au retour volontaire en Côte d'Ivoire, 22 % étaient des femmes. Qu'est-ce qui explique un tel fait ?

Féminisation de la migration

Les conclusions préliminaires d'une recherche menée par l'OIM sur la féminisation de la migration en Côte d'Ivoire, financée par le Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni, ont révélé un changement dans le schéma migratoire des femmes ivoiriennes : alors que les femmes migraient pour des raisons familiales (c'est-à-dire pour accompagner leurs maris durant le voyage), les crises qui ont affecté le pays depuis la fin des années 90 semblent avoir poussé des milliers de femmes à une migration plus autonome pour trouver une solution à la détérioration de leur situation économique.

Dans la région de l'Afrique de l'Ouest, si l'augmentation du nombre de femmes en déplacement a conduit les acteurs humanitaires à adapter certains aspects de leurs actions, en créant des centres de transit pour les femmes à Niamey ou Bamako par exemple, elle a également eu un impact sur la structure familiale traditionnelle — et sur les enfants. Parallèlement, le départ — d'où l'absence — d'hommes dans les villages a également affecté la dynamique sociale dans les pays d'origine, laissant le contrôle des ménages aux femmes restées au pays.

Malgré la féminisation de la migration observée dans certains pays, les femmes — qu'elles soient en déplacement, de retour dans leur pays d'origine ou restées au pays — peuvent également avoir un impact sur la migration... et ses facteurs.

L'impact des femmes sur la migration

Dans bon nombre de pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, les femmes jouent un rôle majeur dans les sphères sociale et économique, notamment lorsqu'il s'agit d'éduquer leurs enfants.



Mali- Une femme touareg et sa famille rentrées de Libye viennent de lancer leur projet de réintégration collective à Bamako. © OIM / Geoffrey Reynard

« C'est à nous qu'il appartient de prendre nos responsabilités, car nous sommes le pilier de la société. C'est à nous de dire STOP, ça suffit, cela ne peut pas durer », a déclaré Sœur Selbé, membre de *Slam au féminin*. Ensemble avec la troupe de danse professionnelle de femmes de la communauté de Lebou à Dakar, le collectif *Slam au féminin* sensibilise les jeunes aux risques de la migration irrégulière.

« Vous voyez le fils de votre amie partir et il envoie de l'argent à sa mère tous les mois et vous vous dites, je dois encourager mon fils à partir, pour qu'il m'envoie lui aussi de l'argent tous les mois », confie Marie Mané, membre du groupe.

« Partir pour la réussite, pour l'honneur de nos mères... C'est seulement la faute de nos mères ».

Marie Mané chante ce refrain, répété à l'unisson par une chorale de 40 femmes rassemblées au Monument de la Renaissance à Dakar à l'occasion de la Journée internationale du droit des femmes.

Mères, filles, sœurs, épouses... les femmes d'Afrique de l'Ouest et du Centre sont des actrices clés qui peuvent contribuer à éviter la mort inutile de milliers de personnes chaque année.

« Mes deux enfants sont partis et ne sont jamais revenus. Cela fait treize ans jour et nuit que je me demande s'ils sont morts ou en prison, ou s'ils reviendront un jour. À un moment donné, nous devons simplement nous résigner à ce que nos enfants cessent de faire partie de notre vie quotidienne même si nous n'avons aucune preuve de leur décès », dit Maman Dior, une résidente de Thiaroye-sur-Mer, une communauté dans l'est de

Dakar, où des centaines de personnes ont disparu depuis 2006.

Les mères « adoptives » des migrants bloqués

Dans certaines situations, les femmes assument un autre rôle : elles deviennent mères de ceux qui ont tout perdu.

Hawa, la trentaine, est mère de trois enfants. Elle vit dans une modeste maison à Mopti, au centre du Mali. « Une nuit, alors que je me trouvais à Bamako, mon fils aîné m'a appelée pour me prévenir de l'arrivée de familles affirmant que leurs villages avaient été attaqués, pillés et incendiés et qu'elles avaient tout quitté pour trouver refuge », explique Hawa.

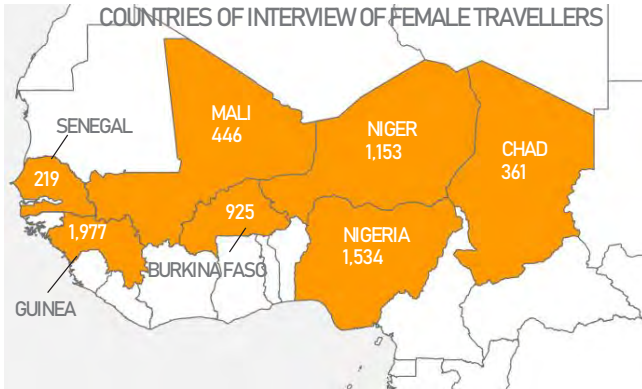
Ainsi, elle a accueilli 172 déplacés internes qui ont fui les conflits intercommunautaires à la recherche de refuges. « Nous avons besoin de nourriture, d'eau et de tentes, car les gens ne cessent d'arriver », ajoute-t-elle, déplorant le manque de moyens pour répondre aux besoins élémentaires des déplacés internes.

Un adage chinois dit que les femmes « tiennent la moitié du ciel » : Cet adage est beaucoup mieux illustré en Afrique de l'Ouest et du Centre où mères, épouses, filles, sœurs... apportent une contribution significative au dynamisme de la région et peuvent jouer un rôle déterminant en aidant leurs propres enfants à prendre des décisions bien réfléchies. « Nous devons parler à nos enfants, leur dire qu'ils peuvent réussir ici et surtout qu'ils doivent toujours préserver leur dignité », conclut Marie.

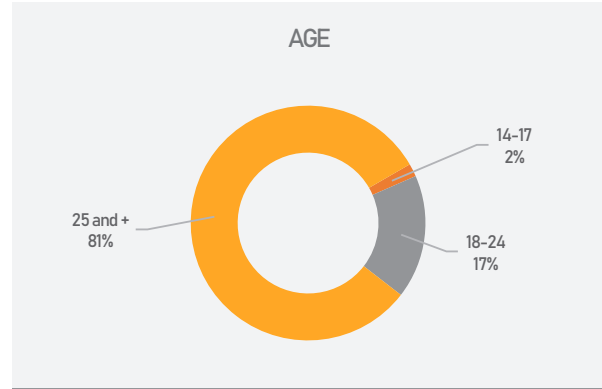
Pour plus d'information, veuillez visiter le site iom.int

6,615 Women and girls surveyed | **15%** of travellers interviewed are women and girls (out of 45,000 interviews in 2018)

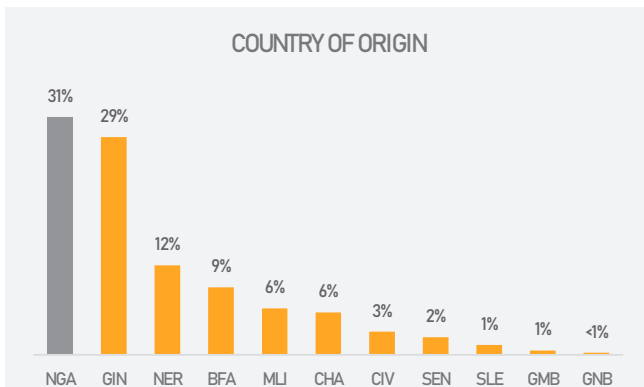
INTRODUCTION: While often overlooked, women and girls are important features of migration flows in West and Central Africa. Indeed, the share of female travellers in the region has grown significantly in the past few years. This document, based on data collected through the International Organization for Migration's Displacement Tracking Matrix (DTM), presents key figures on 6,615 women and girls surveyed in 2018 at 35 Flow Monitoring Points across seven countries.



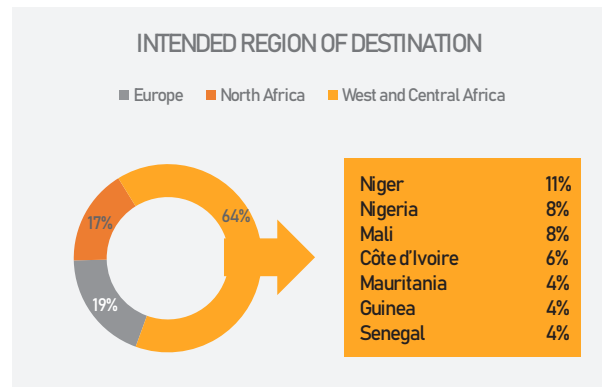
The largest number of women and girls were interviewed in Guinea (30% of all interviews with women and girls took place in Guinea). Significant numbers were also interviewed in Nigeria and Niger (respectively 23% and 14% of interviews were conducted in these two countries).



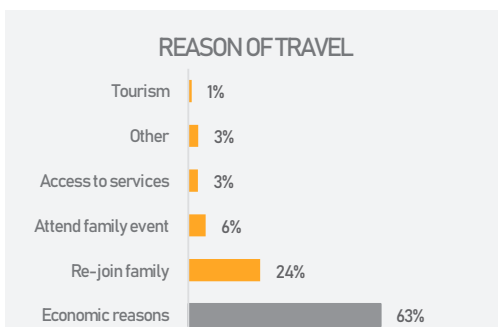
The majority of female travellers interviewed (81%) were 25 years or older. A significant share (19%) were under 25 years old, including 2% between 14 and 17 years old.



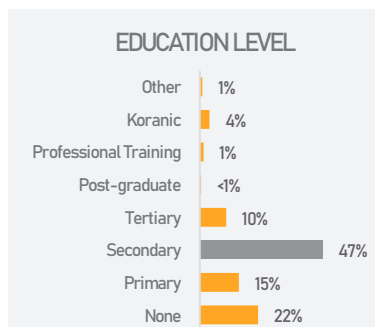
Respondents came from a wide range of West African countries. Nigeria (31%), Guinea (29%) and Niger (12%) were the three main countries of origins of female travellers interviewed.



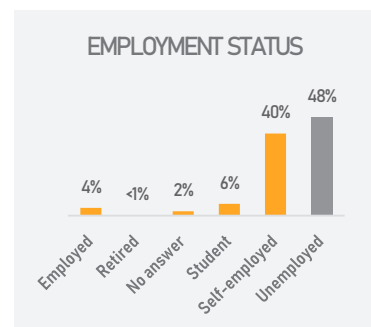
Female travellers primarily intended to reach a destination within the West and Central Africa region (64%), and in particular in Niger (11%), Nigeria (8%) and Mali (8%).



The main reason of travel of women and girls was economic (63%), such as selling or buying goods, searching for work opportunities and refilling stocks of merchandise. Family-related movements, such as joining family members or attending a family event, accounted for nearly 30% of flows.



The majority of female travellers interviewed (47%) had completed secondary education. This is a higher share than for male respondents (40%). However, a greater share of female respondents (22%) also declared having no education (18% among men).



The unemployment rate among female travellers was 48%. However, among unemployed respondents, a quarter indicated they were not looking for a employment at the date of interview.

Note: This factsheet is based on surveys conducted at the Flow Monitoring Points in West and Central Africa in 2018. These surveys are conducted by trained IOM enumerators in high transit areas in 7 countries (see map above). For more information, visit: migration.iom.int or contact IOM Regional Office Information Management unit: rodakarepcteam@iom.int



This project is funded by the European Union



UKaid from the British people



M'Baye Babacar Cissé. Photo: DR

"Une paix durable en Côte d'Ivoire repose sur le renforcement de la cohésion sociale, la réconciliation nationale et le dialogue politique continu"

Après 40 années passées dans les domaines du développement, de la coopération internationale, de la coordination humanitaire, de la prévention des conflits, et de la consolidation de la paix, M'Baye Babacar Cissé peut enfin savourer sa retraite loin de la maison onusienne qu'il a longtemps servi. Avec une énergie toujours intacte, il a accepté de partager avec nous son expérience professionnelle et humaine et son regard sur le rôle des Nations Unies dans un monde en perpétuel changement. Entretien.

Vous avez passé quelques années en Côte d'Ivoire en tant que Résident Coordonnateur des Nations Unies, quel est votre sentiment personnel sur le rôle des Nations Unies dans ce pays ?

J'ai été nommé Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en Octobre 2013 au sein de la Mission de Maintien de la Paix en Côte d'Ivoire (ONUCI). En plus de cette fonction, j'étais également le Coordonnateur Résident du Système des Nations, Coordonnateur Humanitaire et Représentant Résident du PNUD en Côte d'Ivoire.

Ces différentes fonctions m'ont permis d'être à la fois un acteur et un témoin privilégié du travail accompli par les Nations Unies en Côte d'Ivoire. Sans aucun doute, le rôle que nous avons joué dans le processus de sortie de crise et la consolidation de la paix, a été essentiel dans le retour de la paix dans le pays. Aujourd'hui, les acquis de la Mission de Maintien de la Paix en Côte d'Ivoire, et le transfert des activités résiduelles au gouvernement ivoirien et à l'Equipe Pays des Nations Unies au terme du mandat de l'ONUCI, sont cités comme modèle dans les processus de transition des phases de 'maintien de la paix' à celles de 'la consolidation de la paix'. C'est donc une fierté pour moi d'avoir été associé à ces deux processus.

Votre travail est devenu encore plus important, notamment après la fin du mandat de la mission ONUCI. Comment jugeriez-vous la transition d'une mission de maintien de la paix à un processus de consolidation de la paix ?

Le départ de l'ONUCI a constitué un grand défi pour le gouvernement mais aussi pour le Système des Nations Unies et les autres partenaires au développement.

Nous avons commencé par procéder à une évaluation conjointe des défis résiduels et identifié nombre d'activités essentielles mises en œuvre par l'ONUCI nécessitant une consolidation et pour lesquelles l'appui des agences des Nations Unies a été sollicité. Il s'agit notamment de la cohésion sociale et la réconciliation nationale, de la lutte contre les violences basées sur le genre, de l'état de droit, des droits humains et de la justice transitionnelle, mais aussi de la sécurité communautaire.

Ces quatre axes d'intervention ont fait l'objet d'un Programme d'Appui à la Consolidation de la

Paix (PACoP) dont la mise en œuvre est encore en cours et prendra fin en Décembre 2020. Dans ce contexte les Nations Unies ont appuyé la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de cohésion sociale et un programme national d'un montant de 172 millions de dollars. Aujourd'hui, on peut considérer que la transition sera un succès au terme de ce programme qui bénéficie d'un engagement fort des autorités nationales.

Compte tenu de son poids économique, la Côte d'Ivoire reste un acteur majeur dans la sous-région comme en atteste la part de son PIB dans l'espace UEMOA et la plateforme logistique du Port d'Abidjan. En outre, près d'un quart de sa population composée de ressortissants de la sous-région transfère des ressources qui constituent une source de financement importante pour plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment le Burkina Faso et le Mali. Ainsi, la conduite réussie de la transition, notamment la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire et le maintien d'une forte croissance économique, est essentielle pour toute la sous-région qui, avec la situation actuelle dans le Sahel, pourrait enregistrer un recul économique et social de grande ampleur en cas de résurgence de la crise en Côte d'Ivoire.

Selon vous, comment les Nations Unies peuvent concrètement aider la Côte d'Ivoire pour davantage consolider la paix et éviter un regain de violence comme par le passé, notamment à l'approche des élections présidentielles de 2020 ?

Une paix durable en Côte d'Ivoire repose sur le renforcement de la cohésion sociale et la réconciliation nationale mais aussi un dialogue politique continu.

Les deux premiers sont des défis à long terme, particulièrement dans les pays sortant d'une crise profonde. Il est important que les Nations Unies comme les autres partenaires au développement continuent d'apporter leur soutien dans ce domaine. C'est à ce prix que l'on peut éviter que le pays ne bascule de nouveau dans la violence, notamment dans le contexte des présidentielles de 2020. Cependant, un tel scénario n'est pas envisageable car tous les acteurs ivoiriens y compris le gouvernement, l'opposition et plus particulièrement les communautés souhaitent la paix et la stabilité dans une Côte d'Ivoire réconciliée.



La côte d'Ivoire est dans une sous-région qui connaît des défis sécuritaires majeurs, pensez-vous que la coopération régionale en matière de sécurité soit [l'unique] réponse à considérer pour faire face à ces défis ?

Quand on observe la crise que connaît la sous-région, elle a toujours pris racine dans les zones frontalières les plus instables (Nord du Mali, Bassin du Lac Tchad, frontière Burkina Faso/Mali/Niger) profitant de l'absence de l'Etat et de la facilité de repli à la suite d'une attaque. La crise n'a commencé à se propager à l'intérieur des pays que suite au chaos dans ces zones frontalières.

Sans une coopération régionale en matière sécuritaire, y compris la mutualisation du renseignement militaire et civil, il sera illusoire de faire face de façon efficace à ces crises. Cette coopération est d'autant plus nécessaire au regard de l'immensité des territoires concernés ; c'est notamment le cas au Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. C'est aussi le cas de la région autour du Lac Tchad, notamment le Nord du Cameroun et du Nigéria, et de sa proximité avec d'autres zones de crise (Somalie, RCA...). Aucun des Etats de la sous-région ne peut ainsi gérer à lui tout seul ces nouvelles menaces du fait de leur complexité, de l'étendue des territoires concernés et de leur nature transfrontalière.

Par ailleurs, ces menaces exacerbent des conflits entre des communautés dont la localisation transcende les frontières et dont certains leaders communautaires incitent à une coalition au-delà des territoires nationaux pour le contrôle des ressources et du pouvoir. Cette situation que l'on observe dans certains pays du Sahel menace l'existence des Etats et la cohésion sociale. Y pallier passe par une coopéra-

je pense que la prise en charge des défis sécuritaires exige une coopération régionale pour tenir compte de la dimension transfrontalière

tion régionale sur le plan de la sécurité, mais aussi en matière de développement local.

Sans cette forte coopération régionale, les efforts nécessaires en matière de sécurité pourraient amener certains pays à faire des arbitrages au détriment de projets de développement, scénario qui commence à se manifester dans certains pays et pourrait à terme amener les citoyens à s'interroger sur la légitimité de l'Etat.

Vu sous ces angles, je pense que la prise en charge des défis sécuritaires exige une coopération régionale pour tenir compte de la dimension transfrontalière, mais aussi pallier les contraintes structurelles des forces de défense et de sécurité des pays voisins (manque de moyens humains et matériels) et éviter tout effet de contagion.

Avec la crise au Mali et en Libye, tous les pays de la sous-région y compris la Côte d'Ivoire connaissent des défis sécuritaires. La menace terroriste n'ayant pas de frontière, la coopération sous régionale est un impératif. Mais comme on le souligne souvent la réponse à cette crise ne peut pas être que

militaire. Il faut aussi s'attaquer aux causes profondes à travers le développement durable inclusif notamment. L'emploi des jeunes doit être central dans les processus de transformation de nos pays.

Dans vos diverses fonctions à l'ONU, vous avez beaucoup travaillé sur les questions de développement et de gouvernance. Ne pensez-vous pas que le « développement » a été négligé au détriment de la « sécurité » dans la sous-région ?

Je dirais plutôt que c'est le contraire que nous avons observé au cours des deux dernières décennies. Aucun pays au monde n'a vu venir une menace terroriste de cette ampleur, encore moins les pays africains. Ces derniers ont très peu investi dans leurs appareils sécuritaires. Aujourd'hui, on observe en effet, un effort dans ce sens pour faire face à la menace terroriste actuelle.

Ceci étant, on note aussi de sérieux problèmes de gouvernance qui empêchent certains pays de la sous-région à sortir du sous-développement et accentuent leur fragilité. Cette mal gouvernance s'accompagne souvent de la montée de la corruption, d'un manque de justice et de transparence, dont les effets négatifs sur les inégalités de revenu et d'accès aux services publics sont maintenant visibles. Le rôle prépondérant de l'argent dans les processus politiques risque d'hypothéquer l'approfondissement de la démocratisation en cours en Afrique. L'impact négatif des changements climatiques sur les moyens d'existence durables des communautés est aussi important comme en atteste l'as-



Réintégration des femmes rentrées du Libéria dans la région du Tonkpi, à Danane. Photo: UNHCR

“

Un accent particulier devra être mis sur le développement du capital humain en favorisant une éducation de qualité

sèchement du Lac Tchad dont la superficie est passée de 25.000 km² à environ 3.000 km² actuellement.

Si l'on se limite aux pays du G5-Sahel, la situation de développement humain est préoccupante (Niger classé à la 189^{ème} place sur 189, Tchad 186^{ème}, Burkina Faso 183^{ème}, Mali 182^{ème}, Mauritanie 152^{ème}). La part moyenne du PIB par habitant de ce groupe de pays ne représente qu'environ 37% de celui de l'Afrique. Enfin, cette partie du continent reste caractérisée par l'une des plus fortes dynamiques démographiques du monde avec un taux de fécondité supérieur à 5 enfants par femme. Ces tendances observées dans les pays du G5 Sahel sont transposables au Nord du Nigéria et du Cameroun qui sont aussi dans l'œil du cyclone.

Ce faible développement humain touche particulièrement les jeunes. Rien que dans les pays du G5 Sahel, environ 1,7 millions de jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail et moins de 10% d'entre eux parviennent à s'insérer dans le secteur moderne du fait d'une croissance faiblement créatrice d'emplois et du manque de compétences ou de profils correspondant aux besoins du marché. Cette situation expose ces jeunes à une insécurité humaine qui les pousse parfois dans l'extrémisme violent et

la criminalité ou à chercher un palliatif dans l'émigration.

Les pays rentrent ainsi dans un cercle vicieux avec des problèmes de gouvernance qui freinent le développement qui, à leur tour, limitent les opportunités, accroissent la frustration, délitent la cohésion sociale, et de ce fait, constituent un terreau fertile à l'insécurité.

Pour éviter que les menaces actuelles ne remettent en cause les Etats dans leur forme républicaine, il est urgent d'inverser la dynamique actuelle, ce d'autant que la plupart de ces pays disposent de ressources naturelles pouvant soutenir un développement inclusif et durable. Sans être exhaustif, je pense que cela nécessite une vision de long terme et une stratégie de transformation structurelle soutenue par l'industrialisation et une diversification économique mûrement réfléchie. Dans cette perspective, un accent particulier devra être mis sur le développement du capital humain en favorisant une éducation de qualité et adaptée aux besoins du marché du travail. La forme actuelle de l'Etat devra être revisitée pour donner plus de place aux collectivités locales dans le cadre d'une décentralisation effective et accompagnée de modes plus efficaces de fourniture des services sociaux de base.

Je reste toutefois convaincu que les préalables à cette dynamique positive passent par le renforcement de la gouvernance sous toutes ses formes ainsi que l'accélération de la transition démographique.

Toutes ces questions ont été largement débattues au cours des dernières décennies lors des différents Sommets Mondiaux (Conférence internationale sur la population et le développement, Sommet mondial sur le développement social, Conférence mondiale sur les femmes, Sommet mondial de l'alimentation...) qui ont débouché sur la Déclaration du Millénaire. Tous les pays Africains ont souscrit à leurs résolutions, et devront donc prendre les dispositions pour éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités tels que stipulés dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

En tant que Sénégalais et en tant qu'onusien, vous connaissez très bien l'Afrique et- surtout- l'Afrique de l'Ouest, quel message vous voudrez transmettre à la veille de votre départ aux ivoiriens, aux leaders [de cette région] et aux acteurs et partenaires afin que la prospérité des peuples de la région devienne une réalité ?

Je dois commencer par dire que nous mettons souvent l'accent sur nos faiblesses et nos échecs, mais l'ONU a beaucoup fait en matière de paix et de sécurité mais aussi de développement.

Nous aurions certainement connu plus de conflits à travers le monde n'eut été le rôle clé joué par l'ONU et le Conseil de Sécurité.

En matière de développement qui est le domaine dans lequel j'ai évolué pendant près de 40 ans, je dois dire que nous avons beaucoup d'acquis. Je viens de rappeler tous les grands sommets initiés par les Nations Unies qui ont été des marqueurs essentiels.

Il est vrai qu'on n'a pas pu réduire les inégalités ni éradiquer la pauvreté dans plusieurs régions et en Afrique en particulier. Mais des maladies ont été éradiquées, l'éducation s'est généralisée, l'accès à l'eau potable également, les enjeux climatiques sont mieux pris en compte dans les processus de développement ainsi que la dimension genre. Un aspect qu'on ne mentionne pas souvent, c'est celui du développement des capacités dans lequel les Nations Unies ont joué un rôle central dans les années 70 et 80. Je rappelle très souvent que durant ces années, les Documents Cadre de Politique (Policy Framework Paper) du FMI et de la Banque Mondiale étaient élaborés par des experts de ces institutions et non par les cadres africains. Il en est de même des stratégies sectorielles et des plans nationaux de développement. Aujourd'hui tous ces documents de politique et stratégie de développement sont élaborés par des cadres nationaux.

Pour répondre plus précisément à votre question, les pays de notre sous-région sont confrontés à de nombreux défis mais ils ont aussi engagé des réformes courageuses qu'il faut impérativement mettre en œuvre pour que la croissance retrouvée soit durable. Il faut aussi que celle-ci soit mieux partagée et qu'elle permette de réduire les inégalités et éradiquer la pauvreté. La gouvernance reste encore un défi majeur et ne doit pas se limiter à des incantations.

Avec un monde en mutation permanente et des besoins en ressources humaines de qualité, il me paraît important de mettre la priorité sur le développement du capital humain en Afrique. Ce n'est pas par hasard s'il a été un des thèmes majeurs de la première Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique organisée en 2015 par la Côte d'Ivoire avec l'appui du PNUD. Enfin, la politisation de nos administrations publiques doit être évitée sinon bannie car elle conduit à l'exclusion de cadres compétents, elle affecte la mémoire institutionnelle de nos administrations et leur performance. Nous devons aussi privilégier le leadership collectif comme le font si bien les asiatiques.

M'Baye Babacar Cissé était Secrétaire général adjoint, Coordonnateur résident des Nations Unies et Coordonnateur de l'action humanitaire en Côte d'Ivoire avant de partir à la retraite en juin 2019. Auparavant, il était Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour les opérations des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) jusqu'à la clôture de la mission en juin 2017. La vaste expérience de M. Cissé s'étend sur quatre décennies dans les domaines du développement, de la coopération internationale, de la coordination humanitaire et de la prévention des conflits. , consolidation de la paix et coordination inter-institutions, aux niveaux stratégique et opérationnel. Auparavant Administrateur adjoint et Directeur régional adjoint du bureau régional du PNUD pour l'Afrique à New York, Coordonnateur résident des Nations Unies et représentant résident du PNUD au Burkina Faso et Directeur pays du PNUD en RDC, il a des postes de direction au siège du PNUD. Il a joué un rôle de premier plan dans le processus de réforme de l'ONU, ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives régionales sur les changements climatiques et l'environnement, la gouvernance démocratique et économique et les politiques favorisant l'autonomisation des femmes et leur participation politique. Plus récemment, M. Cissé a coordonné les deux premières conférences internationales sur l'émergence de l'Afrique (CIEA) et a co-dirigé les ouvrages sur le développement durable et l'émergence de l'Afrique présentée à Paris à la COP 21 et Les enseignements de la sortie de crise en Côte d'Ivoire.

10 CHOSSES A SAVOIR SUR UNOWAS

- UNOWAS, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a été établi en 2002 en tant que mission politique spéciale régionale qui dépend du Département des Affaires Politiques et de la Consolidation de la Paix (DPPA) des Nations Unies.
- UNOWAS est dirigé par M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et chef d'UNOWAS, et par Mme Ruby Sandhu-Rojon, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général.
- UNOWAS est mandaté par le Conseil de sécurité pour agir pour la résolution des crises et des conflits à travers un rôle actif dans la diplomatie préventive, les bons offices, et la médiation politique dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel.
- UNOWAS couvre 16 pays : Bénin, Burkina Faso, Cabo-Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo et (Tchad).
- UNOWAS travaille en étroite collaboration avec d'autres entités des Nations Unies et les partenaires régionaux et internationaux tels que la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union du fleuve Mano, la Commission du bassin du lac Tchad, la Commission du golfe de Guinée, le Groupe des Cinq pour le Sahel et l'Union Africaine, pour promouvoir une approche intégrée de la prévention des conflits et des défis régionaux.
- UNOWAS soutient les pays de la sous-région dans leurs efforts pour consolider la bonne gouvernance, le respect de la légalité et les droits de l'homme ,et l'intégration du genre dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits.
- Le Bureau soutient les institutions sous-régionales et les États à renforcer leurs capacités afin de faire face aux menaces transfrontalières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité dans la sous-région.
- UNOWAS participe à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (SINUS) pour soutenir les pays de la région du Sahel dans leur lutte contre les menaces sécuritaires, les défis en matière de développement et la gestion des effets du changement climatique, et la promotion du développement durable.
- M. Mohamed Ibn Chambas est également le Président de la Commission mixte Cameroun-Nigéria (CMCN), créée pour faciliter la mise en œuvre de l'arrêt rendu en 2002 par la Cour internationale de justice (CIJ) sur le différend frontalier entre le Cameroun et le Nigéria.
- Le mandat de la (CMCN) englobe l'appui à la démarcation de la frontière terrestre et à la délimitation de la frontière maritime ; la facilitation du retrait de la République fédérale du Nigéria et le transfert de l'autorité à la République du Cameroun ; la réponse aux besoins des populations touchées par la démarcation.

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel, entre défis sécuritaires et nécessité de consolider la paix



Le 24 juillet 2019, le Représentant Spécial et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, a présenté au Conseil de Sécurité des Nations Unies, le rapport du Secrétaire-général sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Tour d'horizon des questions majeures soulevées.

« **D**e nouveaux progrès en matière de consolidation de la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel ont été réalisés. De tels progrès dans le domaine démocratique n'ont pas été constants ni sans complications ». Ces propos ont été prononcés, le 24 juillet 2019, par M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant Spécial du Secrétaire-général et chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), devant les membres du Conseil de sécurité, lors de la présentation du dernier rapport du secrétaire-général sur les activités d'UNOWAS couvrant la période de janvier à juin 2019.

En effet, de nouveaux progrès ont été réalisés dans la consolidation de la démocratie dans la région à travers des élections pacifiques, en particulier au Nigéria, au Sénégal et en Mauritanie, ainsi que des dialogues politiques récemment engagés principalement au Bénin, au Burkina Faso et au Ghana. Mais malgré ces avancées, l'insécurité sévit dans plusieurs zones de la région où elle s'est même aggravée.

"S'attaquer aux causes potentielles de conflit reste une priorité majeure avant le prochain cycle d'élections présidentielles à forts enjeux en Afrique de l'Ouest, prévu pour l'année prochaine au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Niger et au Togo", a averti M. Ibn Chambas le Conseil de sécurité, tout en soulignant les problèmes liés aux droits de l'homme auxquels plusieurs pays de la région font face, notamment à travers « l'instrumentalisation du pouvoir judiciaire à des fins politiques

dans certains cas, ainsi qu'un sentiment d'impunité prédominant pour les crimes, portant atteinte au respect de l'état de droit ».

Défi sécuritaire et crise humanitaire au Sahel

M. Ibn Chambas s'est aussi appesanti sur la situation sécuritaire instable au Sahel, où l'escalade de la violence et de l'insécurité a provoqué une crise humanitaire sans précédent qui a mis dans le besoin un total de 5,1 millions de Burkinabè, Nigériens et Maliens. Au Burkina Faso, 226 incidents liés à la sécurité ont contribué à accélérer le déplacement des populations. Le nombre de personnes déplacées a été multiplié par cinq passant de 47 000 en décembre 2018 à 220 000 déplacés internes et à plus de 25 000 réfugiés en juin 2019.

« Dans le bassin du lac Tchad, les attaques des groupes dissidents de Boko Haram continuent de menacer la paix et la stabilité de la région », a déclaré Ibn Chambas. Il a exhorté "les gouvernements et les partenaires à redoubler d'efforts pour définir une approche concertée afin d'empêcher une nouvelle expansion de la menace terroriste et d'encourager le soutien aux mesures de stabilisation indispensables à moyen et long terme alignées sur la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel", a-t-il déclaré.

M. Ibn Chambas a également appelé à « un soutien accru à la mise en œuvre de la stratégie régionale de stabilisation pour le bassin du lac Tchad ainsi qu'au programme d'investissement prioritaire du groupe des cinq du Sahel, et paral-

èlement à un effort concerté visant à soutenir les plans de développement nationaux » afin de stimuler le développement de la région.

Conflits intercommunautaires

Faisant écho à la présentation du Représentant spécial, le Conseil de Sécurité a, dans sa déclaration du 07 août 2019, exprimé sa profonde préoccupation face à la détérioration constante des conditions de sécurité et de la situation humanitaire dans les pays du Sahel. Il a appelé les acteurs régionaux et internationaux à continuer de se mobiliser pour aider ces pays à faire face aux problèmes de paix et de sécurité. Le Conseil a insisté sur le fait que la sécurité et la stabilité au Mali sont liées à celles du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à la situation en Libye et en Afrique du Nord.

Car les problèmes de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en particulier les menaces que représentent le terrorisme, la piraterie maritime, les conflits entre pasteurs et agriculteurs et la criminalité transnationale organisée, notamment la traite des êtres humains, le trafic d'armes et de drogues et l'exploitation illégale de ressources naturelles, sont liés entre eux et handicapent le développement de la sous-région. Aussi, pour combattre l'insécurité dans la région,

les membres du Conseil de Sécurité ont appelé la CEDEAO et le G5 Sahel à répertorier les domaines de complémentarité sur le plan de la prévention des conflits et de la pérennisation de la paix dans la région.

Le Conseil a également exprimé sa préoccupation concernant l'intensification des violences intercommunautaires dans le centre du Mali et au Burkina Faso et a rappelé que pour protéger la population civile, il faudrait une intervention qui soit pleinement coordonnée et dirigée par les gouvernements des pays, avec l'appui de l'UNOWAS et de la communauté internationale, afin d'obtenir des progrès simultanés dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, de l'aide humanitaire et du développement.

Le dialogue pour prévenir les violences

Le Conseil a rappelé qu'aux termes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, les États parties doivent s'assurer que le processus d'amendement ou de révision de leur constitution repose sur un consensus national comportant, le cas échéant, le recours au référendum. Le Conseil a demandé à UNOWAS d'encourager tous les acteurs politiques à recourir au dia-

logue pour régler leurs différends à cet égard.

Il a aussi souhaité que les réformes politiques en cours dans la région soient consolidées pour prévenir les violences et l'instabilité et que la réconciliation nationale progresse en Sierra Leone et au Libéria. Il a appelé les parties prenantes nationales en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Togo à collaborer pour faciliter la tenue d'élections, justes, crédibles et pacifiques et à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour prévenir les violences.

Face aux questions indissolubles relatives au développement, l'action humanitaire, les droits de la personne et la paix et la sécurité, le Conseil a plaidé pour une démarche plus intégrée et plus multisectorielle. Il a souligné que cela permettra aussi de s'attaquer aux causes profondes des crises, d'aider les groupes de population vulnérables, notamment les migrants et les réfugiés, de prévenir de nouvelles tensions et de nouvelles violences.

Associer les femmes, se mobiliser pour le changement climatique

Conscient des effets néfastes des changements climatiques, des changements écologiques et des catastrophes naturelles, notamment la sécheresse, la désertification, la dégradation des terres et l'insécurité alimentaire, sur la stabilité en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel, le Conseil a rappelé que les gouvernements et les organismes des Nations Unies doivent mettre en place des stratégies à long terme, fondées sur des évaluations des risques, pour favoriser la stabilisation et la résilience. A cet égard, il a encouragé UNOWAS à continuer de tenir compte des informations à ce sujet dans ses activités.

Concernant le rôle que jouent les femmes dans la prévention et le règlement des conflits dans la consolidation de la paix et dans les situations post conflit les membres du Conseil ont rappelé que les femmes doivent participer sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité et y être pleinement et véritablement associées.

« La Zone de libre-échange continentale (ZLECA), pour atteindre l’Afrique que nous voulons »

L'accord de libre-échange continental pourrait aider l'Afrique à créer la plus grande zone de libre-échange au monde. Le texte qui suit de la Commission Economique pour l'Afrique permet de comprendre le contenu de ce projet.

La Zone de libre-échange continentale africaine est l'un des projets phares de la première décennie du Plan de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine – L'Afrique que nous voulons. La ZLECA a pour objectif de créer un marché unique de biens et services sur le continent. Des négociations plus poussées sont prévues sur la facilitation des investissements intra-africains, la propriété intellectuelle et la concurrence. Le présent Accord ouvre la voie à l'accélération de la création de l'Union douanière continentale et, en définitive, de la Communauté économique africaine, comme le prévoit le Traité d'Abuja. En outre, l'Accord contribuera à l'harmonisation des différents régimes commerciaux de l'Afrique au sein des diverses Communautés économiques régionales (CER) du continent. Il ne fait aucun doute que cela se traduira par une intensification substantielle du commerce intra-africain, une croissance de la production industrielle et un accroissement du PIB du continent (CEA, 2018, BAD, 2019, ch.3 et FMI, 2019, ch. 3).

La ZLECA réunira 55 États membres africains dont le Produit intérieur brut (PIB) combiné était estimé à plus de 2 300 milliards de dollars américains à compter de 2018 (CEA, BAD et CUA, 2019, p. 85). Les dirigeants africains continuent de montrer leurs engagements en faveur d'une intégration régionale

plus profonde, comme en témoigne la signature de la Déclaration de Kigali par 44 pays africains, lors de la 18ème session extraordinaire du Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu, à Kigali, le 21 mars 2018.

Deux protocoles régissent la ZLECA : i) le commerce de biens et ii) le commerce de services. Dans le cadre du commerce de services, le Sommet de Kigali a décidé de donner la priorité à cinq secteurs à savoir, la communication, les finances, les transports, le tourisme et les services professionnels. Au cours du même Sommet, environ 27 pays ont également signé le Protocole de l'Union africaine sur la libre circulation des personnes, qui complète la Zone de libre-échange continentale africaine, essentielle pour stimuler le commerce régional.

L'Accord étant également renforcé par d'autres initiatives continentales telles que le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et le Marché unique du transport aérien africain (SAATM), dont ces derniers contribueront à améliorer le rendement du transport aérien continental et à accroître la part de l'Afrique dans le secteur de l'aviation. Le rythme des ratifications par les dirigeants africains est également remarquable. Au 1er avril 2019, seulement un an après la signature, le seuil de 22 pays requis pour l'entrée en vigueur

AFRICAN CONTINENTAL FREE TRADE AREA CREATING ONE AFRICAN MARKET

#AfCFTA2018 | 17-21 March 2018 | Kigali, Rwanda



55 États membres africains dont le Produit intérieur brut (PIB) combiné était estimé à plus de 2 300 milliards de dollars américains à compter de 2018. Photo: DR

de l'Accord était atteint. Le 30 mai 2019, le continent a franchi une nouvelle étape avec l'entrée en vigueur dudit Accord. Ce processus de ratification rapide est sans précédent dans l'histoire des traités de l'Union africaine et de bon augure pour le programme d'intégration du continent.

Les adhésions multiples et concurrentes des pays aux CER et les accords commerciaux signifient que plus de la moitié du commerce intra-africain dans plus de 70% des pays africains est déjà couverte par des accords de libre-échange déjà existants.

Le lancement de la phase opérationnelle - Niamey, Niger

Niamey a laissé exploser sa joie et son bonheur lorsque les dirigeants africains ont officiellement lancé la phase opérationnelle de la Zone de libre-échange continentale africaine, le 7 juillet 2019, lors du 12ème Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. Cette étape marquait une « nouvelle ère de l'intégration africaine » après la signature historique de l'Accord à Kigali, au Rwanda.

Ce grand moment est survenu après le dépôt du minimum requis de 22 instruments de ratification par les États membres de l'Union africaine auprès

de la Commission de l'UA, le 30 mai 2019. Depuis juin 2019, cinq autres instruments de ratification ont été depuis lors déposés, portant le nombre total de ratifications à 27 pays.

Le Nigéria, le pays le plus peuplé d'Afrique et l'une de ses plus grandes économies, a signé l'Accord de la ZLECA lors du Sommet de Niamey, rendant le lancement officiel de la Zone de libre-échange encore plus important. La République du Bénin a également apposé sa signature à l'Accord lors du Sommet, portant à 54 le nombre total d'États signataires, l'Erythrée étant le seul membre de l'Union africaine à n'avoir pas encore signé.

La phase suivante concerne les négociations sur les investissements, la propriété intellectuelle et la concurrence, ainsi que la ratification de l'Accord par un plus grand nombre de pays africains et, surtout, la garantie d'une mise en œuvre effective. Dans le cadre de la ZLECA, les États africains ont convenu des « règles d'origine communes », du suivi et de la suppression des obstacles non tarifaires, d'un système de paiement numérique unifié et d'un tableau de bord de l'observatoire du commerce africain. L'accord sera pleinement opérationnel dans l'année qui suivra le lancement (juillet 2020), laissant ainsi aux pays le temps de s'adapter aux changements convenus.